

Parcours Élections Présidentielles et Législatives 2022

À qui s'adresser pour les causes qui nous touchent ?



OBJECTIFS

- Formuler les enjeux de société qui nous semblent importants
- Identifier les acteurs et actrices de la vie politique et citoyenne (élu-es et société civile) qui les prennent en charge



DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant-es auront à formuler leurs préoccupations concernant la société (de façon individuelle puis en groupes) et trouver les acteurs et actrices, notamment les élu-es, qui les prennent en charge.



COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Savoir formuler ses préoccupations sociétales, de manière individuelle puis collective
- Rechercher des informations



SOCLE COMMUN

- Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre :

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen :

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres



DURÉE

50 minutes



RESSOURCES

- [Web-bibliographie de l'étape 1 du parcours élections Présidentielles et Législatives](#)
- [La répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'État](#)
- [Rôle du maire et de ses adjoint-es](#)
- [Rôle du conseil municipal](#)
- [Les outils de la démocratie locale](#)



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Exercice **À qui s'adresser pour les causes qui nous touchent ?** pour chaque participant-e ou pour chaque équipe
- Accès internet pour une recherche complémentaire par les participant-es
- Correction exercice **À qui s'adresser pour les causes qui nous touchent ?**

Method

POUR COMMENCER (5') :

Expliquer aux participant-es qu'ils.elles vont être amené-es à réfléchir et s'exprimer sur des sujets qui les concernent ou les touchent, et ce faisant, devoir rechercher et découvrir qui s'occupe de ces sujets (les élu-es, mais aussi les acteurs et actrices de la société civile : associations, syndicats...).

ÉTAPE 1 (10') :

- Individuellement, chaque participant-e est amené-e à formuler un sujet qui le ou la préoccupe. Par exemple, vous pouvez donner les consignes suivantes :
 - Prenez un temps pour réfléchir à la question suivante de façon individuelle : "Qu'est-ce que vous aimeriez changer ou améliorer aujourd'hui dans votre établissement, dans votre quartier ou dans la société en général ? Pourquoi ?"
 - Notez votre sujet de préoccupation ou d'intérêt sur une feuille.

ÉTAPE 2 (20') :

- Former des groupes de 4 à 5 personnes.
- Distribuer la feuille d'exercice aux participant-es.
- Leur faire remplir la grille en groupe, en incluant leurs préoccupations individuelles à la feuille d'exercice.

ÉTAPE 3 (15') :

- Restituer en grand groupe en apportant des explications ou des compléments éventuels.
- Demander aux participant-es de restituer à l'oral ou à l'écrit ce qui les a étonné concernant les sujets qui peuvent être traités à l'échelle locale (exemple : "Je ne savais pas que ce sont les communes qui gèrent les centres de loisirs").

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

- Vous pouvez dans un deuxième temps faire travailler les jeunes sur l'écriture d'un argumentaire concernant les causes qui les touchent, en leur faisant préparer une pétition destinée à inscrire une question à l'ordre du jour d'une Assemblée ou d'un Conseil d'Administration.
Il existe aujourd'hui la possibilité de faire une pétition en ligne qui avec un certain seuil permet l'analyse par l'organe chargé de l'ordre du jour du Sénat <https://petitions.senat.fr/> de l'Assemblée nationale <https://petitions.assemblee-nationale.fr> ou du Conseil Économique Social et Environnemental <https://petitions.lecese.fr/>
- Vous pouvez mettre les participant-es en groupe lors de l'étape 1 pour leur faire choisir une cause commune à défendre.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- Comment les décisions sont-elles prises quand plusieurs acteurs et actrices sont concerné-es par une cause ?
- Comment les décisions sont-elles prises lorsque plusieurs catégories d'acteurs et d'élu-es sont concernées par une cause commune ?
- De quels moyens disposent les citoyen-nes pour contrôler les actions des élu-es ?